

SYNERGIE

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

N°8 • DÉCEMBRE 2023

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie

Source d'initiatives,
NATURELLEMENT



UNE COMPÉTENCE,
DES ACTIONS

De nouveaux
abris vélos

LE POINT SUR

Le Programme
Local de l'Habitat

Joyeuses fêtes
de
fin d'année



www.casas57.fr

► **Ordures ménagères**

Le service facturation a déménagé



Le service facturation des ordures ménagères est désormais localisé au siège de la CASAS au 10-12, rue du Général de Gaulle à Saint-Avold.

Pour toutes questions concernant vos factures d'ordures ménagères, vous pouvez contacter le service :

- N° de téléphone : 0 800 400 402
- Mail : facturationom@casas57.fr
- Adresse : 10-12 rue du Général de Gaulle
57500 Saint-Avold

► **Communication**

Un nouveau site internet pour l'agglo !

La Communauté d'Agglomération a le plaisir de vous accueillir sur son nouveau site internet. Vous y découvrirez une multitude d'informations pratiques, utiles et adaptées, qui, nous l'espérons, répondront à vos attentes. Ce portail numérique dont la présentation a été entièrement revue, est un outil de communication indispensable, évolutif et interactif dont la vocation est de servir l'attractivité du territoire et de renseigner la population le plus simplement possible. Fonctionnel, ce site vous permettra de découvrir notre Agglomération, ses compétences, ses actions, ses projets, ses communes et ses zones économiques.

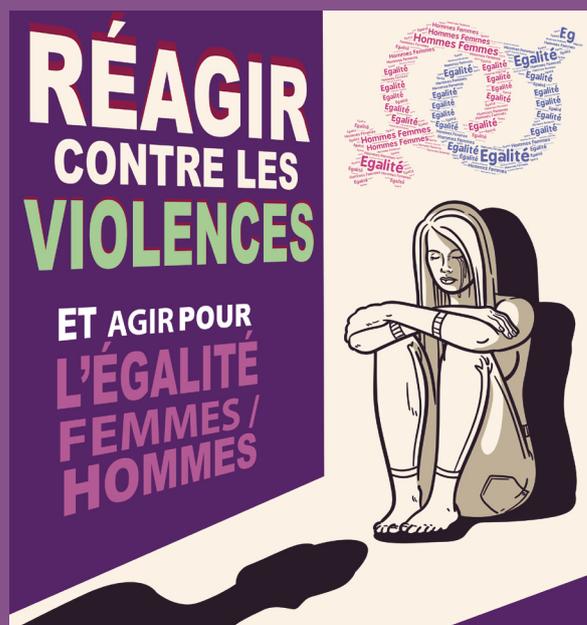
Le nom aussi a été simplifié : www.casas57.fr

Une benne à disposition des commerçants

Chaque jeudi de 12 h 00 à 14 h 30, les commerçants peuvent déposer leurs cartons dans la benne mise à leur disposition sur la place du Marché de Saint-Avold.

► **Égalité Femmes Hommes**

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SE MOBILISE



La CASAS a signé la Charte Européenne pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, et institué en son sein, une commission dédiée « Égalité Femmes Hommes » ayant vocation notamment de promouvoir des initiatives concrètes sur le territoire (expositions, animations, informations, réunions...). Cette charte se déploie sur 2 grands principes d'engagement : assurer comme droit fondamental, l'égalité de traitement et de gestion de carrière des femmes et des hommes travaillant au sein de la CASAS et des communes-membres ; permettre la mise en place d'actions visant à lutter contre les violences et les discriminations dans la vie locale avec les collectivités du territoire et les associations œuvrant pour cette cause.



Les élus locaux sont le socle de la stabilité nationale

Au fil des années, le rôle des élus évolue. Les sollicitations sont de plus en plus fréquentes et concernent aussi bien les problèmes de voisinage que l'habitat, les loisirs, le transport, l'emploi, ou encore bien d'autres demandes pressantes avec parfois à la clef, des incivilités croissantes liées au non-respect d'un ensemble de règles simples mais non apprises ou tout simplement oubliées.

Il faut bien convenir que malgré leur mobilisation, les capacités d'intervention des élus, au-delà du rappel au respect des règles de la République, demeurent limitées. À côté de cela, ils doivent en permanence s'adapter aux injonctions de l'État. Elles sont bien évidemment tout à fait légitimes car notre pays doit progresser, se défendre face à la concurrence d'autres pays moins avancés que nous, en matière économique et surtout sociale.

Pour ce qui concerne notre Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie, malgré tous ces aléas, et grâce à notre gestion rigoureuse depuis bientôt 4 ans, nous avons réalisé de nombreux projets et garanti la préservation du service public ainsi que le développement des infrastructures communes.

Malgré un contexte difficile et tempétueux, le mandat d'élu resterait-il passionnant ?

Cet engagement, pour la plupart des élus locaux n'est pas un métier. C'est tout simplement une mise à disposition de temps et de compétences au service de l'intérêt général. Cet engagement très personnel demeure l'un des piliers de notre démocratie. Il ne faut pas l'oublier.

L'élu est en proximité avec les habitants mais aussi en lien constant avec d'autres élus. Il traite le quotidien mais doit aussi répondre aux grands enjeux du territoire. Il doit être clairvoyant et capable de gérer. Il doit décider, faire des choix, sans esprit partisan ce qui le met parfois face à la critique d'une partie de la population.

Notre démocratie est malmenée. Les élus locaux sont le socle de la stabilité nationale. Restons attentifs à respecter les élus quels qu'ils soient, afin que leur engagement perdure et puisse continuer d'attirer une relève de nouveaux élus dont dépend l'avenir de notre pays.

En attendant cette relève indispensable, cap sur 2024 !

De la part de toute la Communauté d'Agglomération, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une belle et heureuse année 2024 pleine d'énergie et de projets à réaliser.

J'en profite également pour vous remercier sincèrement de votre fidélité tout au long de cette année compliquée. Nous n'avons rien lâché et ensemble, nous avons pu surmonter les problèmes auxquels nous avons été confrontés.

Un immense merci pour votre confiance.

Salvatore COSCARELLA

Président de la Communauté d'Agglomération
Saint-Avoid Synergie, Maire de Valmont

2 ■ ZOOM

4 ■ UNE COMPÉTENCE, DES ACTIONS

- Transports et mobilité
- Développement économique

8 ■ L'ACTU DU SEMESTRE

- CEM 57
- Dominique Faure sur le territoire
- L'art pictural contre les violences faites aux femmes
- Octobre Rose
- Jardins d'Henriette
- 21^e salon international de la gravure
- NaborRaid
- Maison France Services

10 ■ LE POINT SUR

- L'habitat
- Le complexe nautique
- L'assainissement
- La cybersécurité

14 ■ EN BALADE À...

Le Bischwald

15 ■ L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-AVOLD

Synergie #8 - Le magazine de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie - Décembre 2023 • Pour nous écrire : Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie - 10/12, rue du Général de Gaulle - 57500 Saint-Avoid • Tél. : 03 87 92 84 76 • Site Internet : www.casas57.fr • Directeur de la publication : Salvatore Coscarella. Rédacteur en chef : Philippe Renard. Coordination : Coralie Baudoin, Julie Dalle-Nogare • Rédaction : CASAS, Evicom • Secrétariat de rédaction : Evicom • Crédits photos et illustrations : Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie, Evicom, Thaut Images/Adobe Stock (couverture) • Conception graphique, mise en page et impression : Evicom • Tirage : 26 500 exemplaires. Dépôt légal : à parution.

► Inauguration

Des nouveaux abris vélos pour l'agglo...



La CASAS a mis en service des abris vélos sécurisés à Saint-Avold et à Morhange accessibles 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. D'une capacité de douze places, il propose d'autres services comme les deux prises de recharge pour véhicules électriques, un gonfleur de pneu ainsi que des casiers de rangement. Enfin, dans une logique de synergie, l'accès à l'abri se fait au moyen de la carte Simplicité du réseau de transport en commun de la CASAS « Transavold ». La volonté de la CASAS a été de choisir un modèle résolument tourné vers le développement durable.

Cela se traduit à la fois par l'alimentation au moyen de panneaux photovoltaïques – l'abri vélo étant 100 % autonome en électricité – ainsi que dans le choix des matériaux de provenance locale. En effet, le bois vient de la scierie de Grosbliedestroff, les poteaux des arbres solaires d'une fonderie des Ardennes et les vitres de l'atelier, de la vitrerie de Saint-Avold. Ces abris sont le fruit d'une co-construction entre la CASAS et l'entreprise Novall de Porcellette.

Plus d'informations : www.casas57.fr

... Et des ateliers dédiés à la sécurité vélo

En collaboration avec Wimoov, des ateliers dédiés à la « sécurité à vélo » ont été proposés, suivis de deux balades urbaines à Saint-Avold afin de mettre en pratique les préconisations préalablement émises.



► Transdev

Opération « Petit Lupiot »

La CASAS a fait intervenir son transporteur (Transdev) dans des établissements scolaires pour sensibiliser, de manière ludique, les élèves à la conduite à tenir aux abords et à l'intérieur des cars. C'est ainsi qu'est née l'opération « Petit Lupiot » (communauté de personnages du réseau de transports scolaires de la CASAS « Tran'School ») qui propose aux établissements scolaires de venir à la rencontre des élèves pour parler tout en s'amusant sécurité dans les transports. Pour une mise en situation pratique, Petit Lupiot a été accompagné de Philippe Collin, formateur chez Transdev, et son car. À l'issue de la session de formation, chaque élève s'est vu remettre un passeport attestant qu'il est devenu un vrai « Petit Lupiot » apte à rejoindre la communauté des personnages et de les transmettre à tous leurs petits camarades.



► À retenir



4

Dans le cadre du transport à la demande, il est possible de faire 4 allers-retours au lieu de 2, du lundi au samedi inclus.

12

Comme le nombre de kilomètres du parcours de marche organisé par la Casas en partenariat avec les Chnobottes de Racrange et situé sur le front de la ligne Maginot aquatique.



► **Projet Parkes**

220 emplois d'ici 2027

C'est l'un des cinq plus gros dossiers industriels en France : le projet «Parkes». Ce dernier qui réunit trois grandes entreprises mondiales - le groupe français Suez, la canadienne Loop Industries (qui apporte la technologie, Infinite Loop) et le sud coréen Géo Centric - représente la création de 220 emplois directs, environ 1 000 indirects pour 450 millions d'euros d'investissement. Cette usine permettra l'économie de 255 000 tonnes d'émission de CO₂. Elle sera implantée sur le site de l'ancienne cokerie de Carling en 2027. Devant la presse a été lancée la concertation. Ainsi les habitants ont pu poser toutes les questions, lors de rencontres qui se sont déroulées jusqu'à fin octobre. Une Commission nationale du débat public (CNDP) a également été mise en place. L'article 7 de la Charte de l'environnement prévoit



que toute personne a le droit de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. Cette concertation a duré huit semaines et permis dix temps d'échanges.

► **Neuhauser**

UNE NOUVELLE LIGNE DE PRODUCTION



L'inauguration officielle de la toute nouvelle ligne de production dédiée aux chaussons aux pommes s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités, élus locaux, employés, ainsi que des responsables des groupes In Vivo, Episens et Neuhauser. Cet événement a permis aux leaders de l'industrie de mettre en avant la renaissance du site sur un créneau prometteur. La remise en service du Fürst 1, après plusieurs années d'arrêt, marque le début d'un ambitieux projet qui vise à positionner Neuhauser comment étant l'un des leaders de la production boulangère et pâtisseries.

► URSA

Visite des élus

Situé sur l'Europort à Saint-Avoid, URSA est l'un des principaux fabricants européens de laine de verre minérale et de polystyrène extrudé (XPS), deux matériaux

d'isolation complémentaires qui contribuent à l'isolation thermique et acoustique des bâtiments. Leader de la production d'isolant pour le bâtiment en France, cette grande

entreprise du territoire compte 124 salariés et fabrique chaque année 27 000 tonnes de laine de verre et des centaines de milliers de m³ de polystyrène.



Une délégation d'élus de la CASAS a visité l'usine « Ursa » situé à l'Europort de Saint-Avoid avec pour guide Olivier Marion, le directeur du site.

► Zoom sur...

L'aide ciblée à l'investissement

Vous avez un projet de rénovation, d'aménagement, vous êtes en phase de création, de transfert d'activités, de développement ou de transmission de votre entreprise ? La CASAS vous accompagne par le biais d'une aide directe : l'Aide ciblée à l'investissement. Plus d'une vingtaine d'établissements ont pu bénéficier de cette aide. Le seuil minimum d'investissement est fixé à 2 500 € hors taxes. Le plafond de dépense est fixé à



50 000 € hors taxes. Sont éligibles toutes les dépenses réalisées depuis moins de 12 mois à la date de dépôt du dossier. Une même entreprise pourra bénéficier de ce dispositif une seule fois sur une période de 5 ans (entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2026).



Tél. : 03 87 92 84 76 / E-mail : chde@casas57.fr / Le dossier de demande de subvention peut être retiré sur le site de la CASAS rubrique « mes démarches »

► CEM 57 - Développement économique

Échanges constructifs



La CASAS était présente à la première édition des rencontres de l'achat public et privé CEM 57, tenue le 23 novembre à Forbach. Cet événement était à l'initiative de Moselle Attractivité, des cinq EPCI de Moselle Est et de la Ville de Forbach, avec l'appui et l'organisation de la Fédération RE@GIR. Le CEM 57 a rassemblé tous les acteurs économiques de proximité du territoire : acheteurs publics (communautés d'agglomération, communautés de communes, communes, bailleurs sociaux...), acteurs institutionnels majeurs comme l'État, la Région et le Département, clubs et réseaux d'entreprises, ainsi que plusieurs donneurs d'ordres privés emblématiques. De nombreux échanges constructifs entre les différents partenaires ont eu lieu et ont participé à la réussite de cette journée.

► Visite ministérielle

DOMINIQUE FAURE SUR LE TERRITOIRE



La ministre des Collectivités Territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure, a inauguré la liaison verte à Valmont. Cette nouvelle voie offre dorénavant aux administrés la possibilité de se déplacer en toute sécurité d'un quartier à l'autre, tout en proposant des aménagements récréatifs et sportifs, ainsi que des espaces de jeux pour les enfants. Ensuite, a eu lieu l'inauguration de la réhabilitation et du réaménagement du terrain de football de Valmont.

► Commission « Égalité Femmes Hommes »

L'art pictural contre les violences faites aux femmes

La commission « Égalité Femmes Hommes » de la CASAS, a initié une exposition itinérante de peinture consacrée aux femmes et aux violences faites aux femmes dans les différentes mairies du territoire. Les œuvres présentées ont été réalisées par Serge Bordin, président d'Aquaval et les membres aquarellistes de cette association. Cette action vise à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes à travers le territoire de la Casas. La prochaine exposition se tiendra le 8 mars à L'Hôpital.



► Octobre Rose

Sensibiliser l'opinion

À l'occasion du mois «Octobre rose», en soutien aux femmes concernées par le cancer du sein, la Casas parraine la Marche du Ruban Rose. Cette marche de 6 km a totalisé plus de 1 000 participants et sensibilise l'opinion sur le sujet du cancer du sein.



► **Jardins d'Henriette****50 EXPOSANTS
À LA 19^E ÉDITION**

Cette manifestation a été organisée par l'office de tourisme « Saint-Avold Cœur de Moselle », sur le thème des plantes, de la nature et de l'environnement, avec de l'artisanat et des produits du terroir. Une cinquantaine d'exposants-artisans étaient au rendez-vous et ont proposé des produits naturels, des plantes, de la décoration, le tout accompagné d'une animation musicale permanente. L'objectif était de faire rencontrer marchands et clients.

► **Morhange****6 artistes majeurs au 21^e salon international de la gravure**

Six artistes de renom étaient présents et ont exposé un panel original de styles et de techniques. Les visiteurs ont témoigné leur attachement à cet événement majeur pour le rayonnement de la commune de Morhange qui rejaillit sur l'ensemble du territoire. Cette exposition a eu lieu dans le magnifique bâtiment de la Maison Bailli qui a fait l'objet d'une inscription au titre des Monuments Historiques en 1993. Cette bâtisse permet de promouvoir la culture auprès des Morhangeois et des habitants de la région par le biais de nombreuses manifestations culturelles comme celle-ci. Cet événement est original car les œuvres y sont très variées tant par les techniques utilisées que par les thèmes abordés.

► **NaborRaid****Appel
aux bonnes
volontés**

Le succès étant au rendez-vous, cette course folle sera reconduite en 2024 pour le plus grand plaisir des participants. Les bénéficiaires collectés ont été partagés entre diverses associations. Élodie Galata, Présidente du club NaborFun, a lancé un appel au volontariat : sécurité, organisation, mise en place des structures, billetterie... Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

► **Tout savoir sur...****MAISON FRANCE SERVICES**

Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales... Les agents France Services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien. Sur le territoire de l'agglomération Saint-Avold Synergie, il y a 3 maisons France Services pour vous accompagner.

Morhange
2, rue du Pratel
msap@casas57.fr

L'Hôpital
19 rue de la mairie
03 87 82 76 00 et 03 87 82 76 40
Lhopital-folschviller@france-services.gouv.fr

Folschviller
Rue d'Usson-du-Poitou
03 87 29 32 90
franceservices@folschviller.fr

► Habitat

Le Programme Local de l'Habitat entre dans sa phase finale d'élaboration

Au cours des différentes réunions présidées par le vice-président en charge de l'Habitat, Gabriel Walkowiak, assisté par le chargé de mission Jacques Clément, et dans le cadre d'ateliers de co-construction des orientations pilotés par le bureau d'études Espacité, les élus en partenariat avec les services de l'État et les acteurs du territoire ont collectivement défini les grandes lignes du plan d'actions pour les années futures. Dans un 1^{er} temps, un état des lieux le plus précis possible sur la situation du marché local de l'habitat et des besoins en logements, a été posé. Sur la base de ce diagnostic, un document d'orientation a été formalisé définissant une ligne directrice pour les six ans à venir. Enfin, la dernière étape a consisté à définir un programme d'actions pour soutenir la politique de l'habitat de la CASAS tout en précisant la territorialisation des objectifs de production de logements, les modalités d'intervention, les moyens et les outils à mobiliser, le budget, les modalités de pilotage et de suivi. À l'issue de ce travail, le PLH devrait pouvoir être soumis au conseil communautaire pour l'approbation du projet puis transmis aux différents conseils municipaux qui auront deux mois pour se prononcer. Ensuite, une nouvelle délibération du conseil communautaire validera le plan qui sera transmis au préfet. Les services de l'État saisiront ensuite le Comité Régional de



© Tartila / Adobe Stock

l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) qui doit se prononcer dans les deux mois. En fonction de l'avis (favorable ou observations) le document définitif, modifié s'il y a lieu pour tenir compte des observations, sera présenté à la délibération du conseil communautaire en vue de son adoption. En fonction de cette procédure et des délais légaux à respecter, le PLH devrait pouvoir être opérationnel à la fin du 1^{er} semestre 2024. À côté du PLH et sans attendre sa finalisation, des actions concrètes ont déjà été mises en œuvre comme les

de l'Habitat (OPAH) qui concernent les 41 communes de la CASAS, le dispositif « Cœur de Ville » à Saint-Avold et « Petites Villes de Demain » à Morhange. L'Agence nationale de l'Habitat au titre des travaux de réhabilitation mobilise 1 600 000 € de subventions par an pour ces 3 opérations. De son côté, la CASAS finance toute l'ingénierie de ces dispositifs et accompagne, par des aides complémentaires aux travaux, les opérations pour un montant prévisionnel de 300 000 € par an. Soit au total, près de 2 millions d'euros d'aides qui sont consacrés à l'amélioration de l'habitat.

► ADIL57

Une information complète, neutre et gratuite

L'ADIL assure une mission de service public consistant à offrir aux usagers, dans une totale gratuité, et en toute neutralité, un conseil complet sur toutes les questions relatives à l'habitat, dans ses aspects juridiques, financiers et fiscaux. Si votre problématique est simple, l'ADIL57 vous apportera une réponse directement par téléphone. Cependant, si votre questionnement nécessite un

développement plus précis et personnel, il vous sera proposé de vous rendre à la permanence mensuelle de l'ADIL57 qui se tient au siège de la CASAS, 10-12 rue du Général de Gaulle à Saint-Avold. Les permanences sont **UNIQUEMENT** sur rendez-vous en présentiel, le 1^{er} mardi de chaque mois.

Tél. : 03 87 50 02 60 / www.adil57.org

► Complexe nautique

Venez découvrir gratuitement l'aquabike !



© Adobe Stock

Activité douce et non traumatisante pour les articulations, c'est un sport idéal pour faire travailler le système cardio-vasculaire à travers l'activité intense qu'il nécessite. « Grâce à l'eau, la sensation de fatigue est atténuée et l'endurance décuplée. Le cœur s'entraîne tandis que la graisse fond et le corps s'affine. En effet, une séance permet de brûler entre 300 à 500 calories », souligne Franck Banovic, le directeur du complexe nautique de Saint-Avold. Le mouvement de pédalage dans l'eau provoque un massage profond des tissus et stimule la circulation sanguine, la peau d'orange se voit ainsi estompée. L'activité aquabike est coachée par les maîtres-nageurs sauveteurs du complexe nautique de Saint-Avold.

Sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 17 h à 19 h, les mardis et jeudis de 17 h 30 à 19h. Séance de 30 minutes et 7 personnes maximum par créneau.

Le tarif est de 5 € la séance de 30 minutes + l'entrée piscine (un abonnement de 10 séances + de 2 séances gratuites est proposé pour 50 € + l'entrée piscine) / Un certificat médical pour l'activité aquabike est obligatoire sauf pour la séance d'essai-gratuite). La première séance de découverte est gratuite (réservation à l'accueil obligatoire).

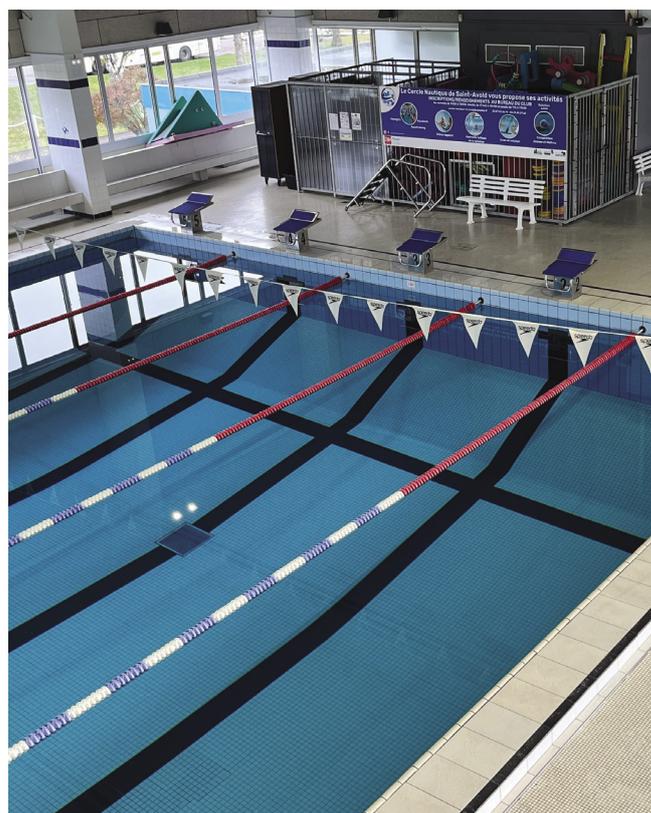
Pour davantage de renseignements, tél. : 03 87 92 02 98.

HORAIRES D'OUVERTURE DES BASSINS INTÉRIEURS (HORS VACANCES SCOLAIRES)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30 et de 16h à 19h / Le mercredi de 12h à 19h (accès au petit bassin de 13h30 à 19h) - Évacuation des bassins - Fermeture de la caisse une demi-heure avant.

LES AUTRES ACTIVITÉS

- **Nageurs** : 1 ligne d'eau réservée pendant les heures d'ouverture au public.
- **Activité BOUT'CHOU** pour les enfants de moins de 5 ans accompagnés de leurs parents, les mercredis de 15 h 45 à 16 h 45.
- **3^e Âge et femmes enceintes** : 1 ligne d'eau réservée les vendredis de 15 h 30 à 16 h 30.
- **Palmes** : 1 ligne d'eau réservée (matériel non fourni) tous les jours de 12 h 00 à 13 h 30, les mardis et jeudis de 16 h 00 à 17 h 30.
- **Leçons de natation individuelles** pour enfants et adultes : 4 personnes maximum par créneau (½ heure) et sur rendez-vous avec un MNS (inscription à l'accueil).
- **« Viens Fêter ton anniversaire au complexe nautique »** (inscription et réservation à l'accueil).
- **Cours de préparation à l'accouchement** avec une sage-femme (information à l'accueil).



► **Contrat Eau et Climat (CTEC)**

La Casas signe avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

Ce contrat permet de contractualiser les futurs projets (études et travaux) en relation avec les compétences liées à l'eau, à l'environnement et les milieux récepteurs à savoir : l'eau potable, l'assainissement, l'eau pluviale, la biodiversité (carrère du Barrois) et les activités économiques (réduction des émissions polluantes des entreprises afin d'améliorer le cours d'eau). Telle est l'ambition des cinq contrats de territoire « Eau et Climat » du Bassin Houiller portés au profit de la Roselle et de ses affluents. Ces signatures donneront le coup d'envoi de la déclinaison concrète d'une centaine d'actions identifiées sur le territoire rassemblant 200 000 habitants ainsi que la programmation et le déploiement d'aides financières publiques nécessaires à leur mise en œuvre.



Le saviez-vous ?

Plus de 7 milliards de lingettes sont jetées chaque année* ! Les lingettes, même dites « biodégradables » ne se désagrègent pas assez vite avant d'arriver à la station d'épuration et s'accrochent aux coudes, jonctions et divers obstacles présents dans les canalisations des eaux usées. Ce type de déchet se jette avec les ordures ménagères dans un sac fermé.



Source : www.planetoscope.com

► **Chantiers**

DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT À DIFFEMBACH-LÈS-HELLIMER...

Le filtre planté de roseau de Diffembach-lès-Hellimer et Hellimer sera mis en service d'ici décembre. La 1^{re} tranche de travaux (réseaux de transfert et unité de traitement) se termine. La 2^e tranche de travaux (réseaux de collecte) sera lancée au mois de janvier 2024 et les entreprises sont d'ores et déjà retenues. Enfin, la 3^e tranche (branchements privatifs) sera lancée dès le second trimestre 2024.



... ET UNE MODIFICATION DE L'AUTOSURVEILLANCE RÉGLEMENTAIRE À SAINT-AVOLD

À l'entrée de la station d'épuration de Saint-Avold, un des points réglementaires S16 est détruit depuis la tempête de 2018. Une étude a été réalisée pour optimiser et simplifier la mise en place de l'autosurveillance en regroupant l'ensemble des points S16 (au nombre de 4) en un seul point d'entrée à savoir : les eaux usées du déversoir D603, celles du déversoir Gros Hêtre, d'orage Wenheck et du poste de refoulement de Moulin neuf. Ce point regroupera l'ensemble des arrivées dans un ouvrage d'entrée unique qui sera le point centralisé de l'autosurveillance. Il sera question de construire un ouvrage en génie civil hors sol. Le marché a été lancé et c'est l'entreprise Lingenheld qui l'a obtenu pour un montant de 830 000 € HT. Une première partie des travaux sera effectuée en février puis en juin.

► Cybersécurité

La CASAS au cœur de la sécurité informatique

Touchée par une attaque informatique de type Ransomware en juin 2021, la CASAS a été fortement impactée, que ce soit pour les services en interne ou pour certains services rendus aux administrés. Consciente désormais des enjeux et des risques émergents en termes de cybersécurité, les élus ont décidé de créer une direction des services

d'information et d'embaucher une personne dédiée. Celui-ci a eu pour mission de créer le service, apporter son expertise sur le système en place et proposer un projet de résilience informatique. Différents audits se sont succédé afin de déterminer le niveau de l'architecture des systèmes informatisés. Les résultats ont permis de s'orienter vers une décision de refonte totale du système d'information. Ce projet d'ampleur a pu faire l'objet d'une subvention via le plan France Relance initié par le gouvernement. Aujourd'hui, ce nouveau système d'information est opérationnel et continue d'être peaufiné pour obtenir un degré de résilience accru. Son architecture a été pensée pour l'étendre aux communes du territoire et ainsi leur proposer des solutions « packagées », clé en main et à moindre coût, courant 2024. L'idée est de mutualiser cette ressource pour réduire leurs coûts d'investissement et de fonctionnement informatique, d'apporter un regard, une expertise contenue et ciblée mais également de réduire l'impact carbone en centralisant les équipements. Au-delà de l'aspect technique et face à l'émergence des nouvelles menaces cyber, des plans de formation et de sensibilisation sont mis en place régulièrement pour maintenir ce niveau de résilience.



© Adobe Stock

► Déchèteries

Rappel des horaires

L'Hôpital, Morhange et Valmont

Public

Lundi : matin fermé / de 13 h à 17 h
 Mardi : de 8 h 30 à 12 h / de 13 h à 17 h
 Mercredi : de 8 h 30 à 12 h / de 13 h à 17 h
 Jeudi : matin fermé / de 13 h à 17 h
 Vendredi : de 8 h 30 à 12 h / de 13 h à 17 h
 Samedi : de 8 h 30 à 12 h / de 13 h à 17 h

Professionnels

Lundi : de 13 h à 17 h
 Mercredi : de 13 h à 17 h
 Jeudi : de 13 h à 17 h

+ d'informations : www.casas57.fr



© Adobe Stock

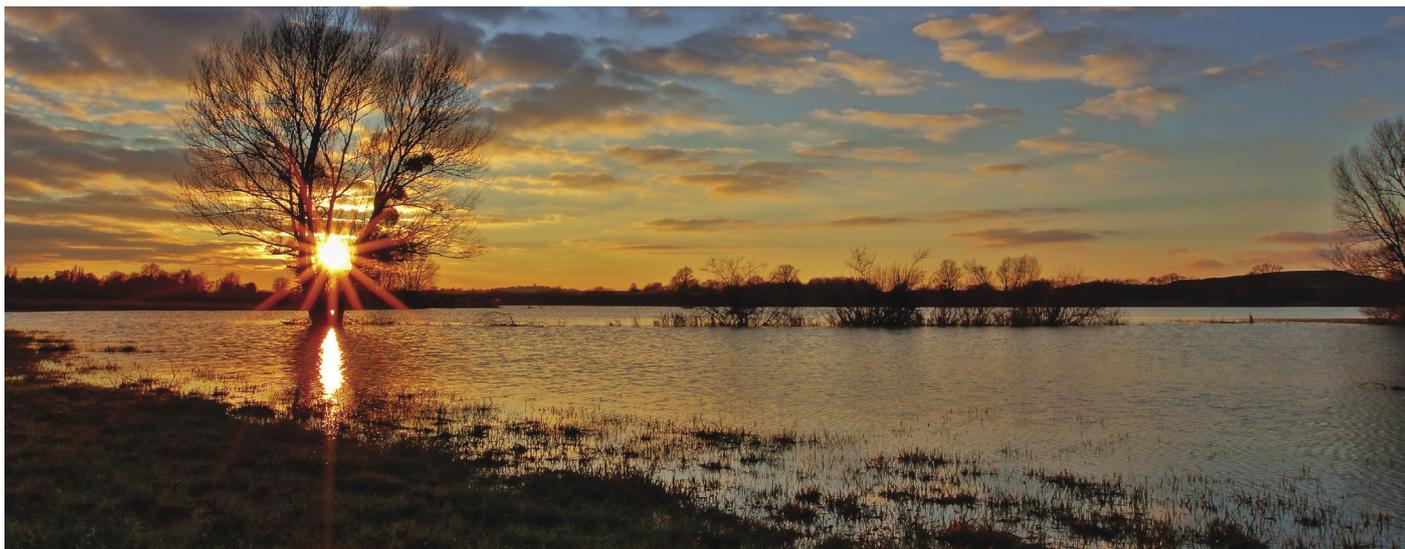
Bon à savoir

Seuls les résidents de Petit-Tenquin, Gréning, Hellimer, Diffembach-lès-Hellimer, Leyviller et Altrippe peuvent se rendre à la déchetterie d'Albestroff en présentant leur carte à l'entrée.

► Le Bischwald

Un site écologique remarquable

Un lieu où le silence est plus bruyant que le chant des oiseaux. Entre Saint-Avoid et Morhange, sur 4 communes (Bistroff, Bérig-Vintrange, Harprich et Viller) se loge le Bischwald, un site écologique remarquable entouré de ses plaines humides. Le 8 avril 2011, la CASAS a acquis 258 hectares de terrains à forte valeur environnementale composés de l'étang et d'une partie des prairies attenantes. Le même jour, la collectivité a signé un bail emphytéotique administratif de 33 ans avec le CEN Lorraine en vue de la gestion environnementale du site protégé. Le Bischwald a été désigné au titre de Natura 2000 par arrêté ministériel en 2007.



© N. Veber

L'étang du Bischwald

L'étang du Bischwald est connu depuis de nombreuses années par les ornithologues pour l'avifaune riche et diversifiée qu'il accueille tout au long de l'année, en particulier lors des haltes migratoires. Grues cendrées, butors étoilés, canards pilets, autant d'espèces qui font halte sur cette zone protégée à l'échelle européenne, sans se douter qu'elles posent les pattes sur la zone Natura 2000 (le programme a pour objectif la constitution d'un réseau de sites à haute valeur écologique et patrimoniale). Les prairies qui entourent l'étang sont tout aussi intéressantes car, gérées de façon extensive par des agriculteurs locaux et parsemées d'un important réseau de mares. Elles représentent des milieux de vie pour de nombreuses espèces de plantes et d'insectes remarquables. La navigation, la baignade et la pêche y sont interdites, mais l'accès est libre toute l'année sous couvert de certaines règles, notamment de rester sur les chemins et préserver la tranquillité des populations d'oiseaux !

Bulle d'R

Niché dans la plaine du Bischwald, « Bulle d'R » est le nom du centre de ressourcement prévu pour offrir un temps de pause à des adolescents en rupture avec leur environnement d'origine (situation de rejet, de rébellion, en perte de sens, des actes agressifs et/ou violents, en décrochage). Il a accueilli ses premiers pensionnaires le 30 mai. Bulle d'R est le premier établissement de ce genre en Moselle géré par le CM-SEA (Comité mosellan de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes), en étroite collaboration avec les services départementaux de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). La structure est conçue pour accueillir au maximum sept jeunes, encadrés par une équipe pluridisciplinaire (chef de service, directeur, coordinateurs, psychologue et éducateurs).



Pisciculteur

Le Bischwald est sur le point de connaître un second souffle dans le domaine de la pisciculture, grâce à la passion et la détermination d'Alexandre Balaud. « Je me suis installé en pisciculture d'étangs en 2019. Depuis cette date, je travaille sur certains étangs avec le conservatoire des espaces naturels. » Son but : perpétuer une tradition existante depuis l'époque des moines. « Le métier de pisciculteur m'a toujours plu d'autant plus que nous sommes de moins en moins d'actifs dans ce corps de métier agricole ». Le poisson produit de manière extensive sur l'étang du Bischwald, est totalement destiné à l'alevinage des cours d'eau et de certains étangs privés ou publics.

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-AVOLD CŒUR DE MOSELLE

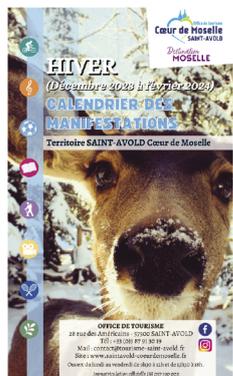


Une équipe dynamique à votre service !

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h.



Le calendrier de l'hiver



Le calendrier des manifestations de l'hiver (décembre à février) est disponible à l'Office de tourisme et dans les mairies de la CASAS : toutes vos animations en poche pour passer un hiver chaleureux. Vous cherchez des activités ou des animations pour vous occuper en famille ? N'hésitez pas à consulter le site de l'Office de tourisme, dans

la rubrique AGENDA, toutes les bourses aux jouets, marchés et concerts de Noël...

www.saintavold-coeurdemoselle.fr

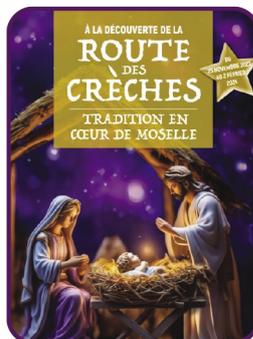


Saint-A Claus Village organisé par la Ville et l'ACASA

Votre Office de tourisme sera présent du 8 au 23 décembre au village de Noël places de la Victoire et Collin à Saint-Avold. Faites le plein d'idées cadeaux et retrouvez nos traditionnels macarons de Boulay et boules de Noël Lehrer. Nouveauté 2023 : les santons de l'atelier Fici de Sanry Sur Nied. C'est aussi le lieu de résidence du Père Noël, des animations, de la restauration et un petit train qui circulera en centre-ville, pour vous amener jusqu'à la mairie où se trouveront manège et piste de luge pour les enfants ! *Horaires du marché de Noël : mardi de 9h à 19h, mercredi et jeudi de 11h à 19h, vendredi de 9h à 21h, samedi de 11h à 21h et dimanche de 11h à 19h.*



La route des crèches, tradition en Cœur de Moselle



Laissez-vous émerveiller par la magie des fêtes de fin d'année grâce à une tradition d'antan : les crèches. Une brochure indispensable, publiée par l'Office de tourisme. Elle vous met sur la voie des crèches à visiter et des manifestations de Noël. Plus que ça, elle permet de partir à la découverte de notre patri-

moine et savoir-faire local. Le + : 2 pages de coloriage pour que les enfants puissent créer leur propre carte de vœux. Retrouvez toutes les informations en ligne sur

www.creches.saintavold-coeurdemoselle.fr



À découvrir sous le sapin...

À la recherche d'idées cadeaux originales ? Il y en a pour tous les goûts à l'Office de tourisme : des livres, des carnets de coloriage, des objets estampillés Lorraine (serviettes, chopes, tasses, savons...). La liste au Père Noël risque de s'allonger !



Du savoir-faire Qualité MOSL

Pour les fêtes, l'Office de tourisme vous propose des objets traditionnels et Qualité MOSL dans la boutique et au Saint-A Claus Village : **les boules de Noël de la cristallerie Lehrer à Garreborg et les santons faits main à l'atelier Fici de Sanry-Sur-Nied.**

Rendez-vous au 28 rue des Américains – 57500 SAINT-AVOLD

Tél : 03 87 91 30 19 - Mail : contact@tourisme-saint-avold.fr

Site : www.saintavold-coeurdemoselle.fr

[tourismesaintavold](https://www.facebook.com/tourismesaintavold)

[otsaintavoldcoeurdemoselle](https://www.instagram.com/otsaintavoldcoeurdemoselle)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

 10-12 Rue du Général de Gaulle 57500 Saint-Avold

 03 87 92 84 76

 communaute@casas57.fr

 www.casas57.fr

SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT

 Bâtiment des Douanes
Zone Europort
57 500 Saint-Avold

 03 87 00 32 94

 technique@casas57.fr
environnement@casas57.fr

RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT

RÉGIE EAU SAINT-AVOLD

 03 87 94 67 98

 regieeau@casas57.fr

RÉGIE ASSAINISSEMENT SAINT-AVOLD

 03 87 86 48 40

 assainissement@casas57.fr

MAISON FRANCE SERVICES

MORHANGE

 2, rue du Pratel

 msap@casas57.fr

L'HÔPITAL

 19 rue de la mairie

 03 87 82 76 00

03 87 82 76 40

 Lhopital-folschviller@france-services.gouv.fr

FOLSCHVILLER

 Rue d'Usson-du-Poitou

 03 87 29 32 90

ORDURES MÉNAGÈRES

 0 800 400 402

 facturationom@casas57.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

www.facebook.com/saintavoldsynergie